



**Déclaration prononcée par
l'Ambassadeur Jean-François DOBELLE
Représentant Permanent de la France auprès de la Conférence du Désarmement**

**Conférence diplomatique de Dublin sur les armes à sous-munitions
(Dublin, 28 mai 2008)**

Monsieur le Président,

Après un premier examen du texte, ma délégation tient à vous féliciter pour le remarquable travail accompli et se réjouit de l'esprit de compromis qui a présidé aux travaux de cette conférence depuis le 1^{er} jour.

Sur de nombreux points difficiles, vous avez élaboré, avec le soutien des amis de la Présidence, un texte « équilibré et ambitieux », comme vous l'avez vous-même souligné.

Ne nous méprenons cependant pas : pour les Etats possesseurs, le texte implique des concessions très significatives, qu'il s'agisse du champ de la définition des armes interdites, de l'absence de période transitoire, de l'ampleur des obligations en matière de dépollution et d'assistance ou des contraintes réelles en terme d'interopérabilité avec les Etats non parties.

Cependant la délégation française reconnaît que ce texte a demandé des sacrifices à chacun et que toutes les délégations présentes ont fait preuve d'un esprit d'ouverture, afin de répondre à l'objectif que nous nous sommes clairement fixé à Oslo voici 18 mois.

Pour sa part, la délégation française est prête à recommander, sans plus attendre, à notre capitale d'approuver le projet de convention en l'état.

Après 10 jours d'intenses négociations et à quelques heures de la fin des travaux, je ne crois pas qu'on puisse parvenir de manière consensuelle à introduire des modifications de substance dans le texte qui nous est soumis.

Je vous remercie, Monsieur le Président./.